

# LE TEMPS SUSPENDU DES SUPPLÉANTS

**Etre suppléant en affaires courantes, c'est ronger son frein en attendant que d'autres beaucoup plus puissants que soi choisissent d'autres un peu plus puissants qu'eux. Une double dépendance parfois frustrante. Aujourd'hui, certains suppléants régionaux PS, CDH et FDF, voient arriver la libération. Et encore, pas tous. En revanche, dans les autres partis, et au Fédéral, l'attente sera soit très longue, soit éternelle.**

PAR NICOLAS DE DECKER

**C'**est un conflit à chaque fois intense, mais presque invisible. A la lutte des places éligibles qui précède chaque scrutin et qui agite chaque parti s'ajoute une guerre de positions moins médiatique mais encore plus subtile, car son vainqueur est systématiquement contestable. Elle voit s'opposer les candidats à la suppléance d'un ministrable, appelé, si son parti monte dans une coalition, à céder son mandat parlementaire. Les têtes de liste, en général, sont peu disputées, attribuées à un sortant qui s'impose. Surtout pas lorsque la simultanéité des scrutins offre des échappatoires, régionales notamment, là où des tensions auraient pu surgir – au MR liégeois, par exemple. On ne s'est notablement bagarré pour une tête de liste, et encore, pas trop, qu'à l'Europe pour Ecolo entre Philippe Lamberts et Isabelle Durant, qu'à Bruxelles pour le cdH, parce que Joëlle Milquet a tardé à accepter de mener le combat régional, à Liège et à Namur pour le PS, où respectivement Willy Demeyer et Alain Mathot et Eliane Tillieux et Jean-Charles Luperto furent en concurrence. Il y eut d'autres anicroches, plus périphériques (par exemple chez Ecolo, Meerhaghe contre Desgain à Charleroi, Henry contre Cremasco à Liège, Balcaen contre Tiberghien à Tournai-Ath-

Mouscron). Mais les postes moins en vue mais potentiellement rétributeurs, eux, virent systématiquement s'affronter de vigoureuses, donc parfois torves, ambitions. Ainsi des deuxièmes et troisièmes places dans les grandes circonscriptions et/ou les grands partis, où les heureux pas-encore-mais-à-coup-sûr-élus peuvent profiter du chaleureux ruissellement du pot. Et ainsi, donc, des premières suppléances là où une figure de proue peut être appelée à entamer ou à prolonger une carrière ministérielle. Ces ambitions, parce qu'elles émanent de candidats moins en vue, et parce que leur aboutissement dépend d'autres volontés, sont souvent discrètes, voire tues. Leur bruit éventuel mesure autant l'autorité de la figure de proue en question que le talent stratégique des heureux désignés. En réalité, on en entend très peu.

## INDEMNITÉ MENSUELLE

Prenons le cas du Parti socialiste bruxellois, que Laurette Onkelinx dirige sans partage depuis les effacements mutuels de Philippe

Moureaux et Charles Picqué : on compte trois très proches parmi les quatre suppléants bruxellois assurés de siéger, Ridouane Chahid et Julien Uyttendaele, deuxième et troisième suppléant à la Région, et Yvan Mayeur, premier suppléant à la Chambre. N'allez pas croire que ces choix ont agréé tous les

socialistes du cru. Mais contester les décisions de la patronne, c'est contester la patronne. On n'a pas regimbé non plus, toujours à Bruxelles, lorsque la suppléance à la Chambre d'une Céline Frémault appelée à un ministère régional bruxellois est échue au sortant Georges Dallemagne. Pas publiquement, en tout cas.

Dans ce Hainaut si socialiste, la première suppléance d'Olivier Henry, président du CPAS de Fleurus, a suscité de discrètes velléités, appuyées sur la tectonique des arrondissements. Le député fédéral sortant, à qui « on » avait offert ce cadeau en 2010 – alors que la liste des effectifs rassemblait notamment Elio Di Rupo, Rudy Demotte et Paul Furlan, la sixième suppléante socialiste a même siégé... –, avait d'abord voulu concourir avec les effectifs. Il s'est ravisé, et a accepté de reconduire une expérience qui lui avait réussi. Cette fois pourtant, sa prestation de serment pourrait être retardée... voire ne jamais avoir lieu. Elle dépendra d'Elio Di Rupo. Ou d'un autre éventuellement appelé à monter dans l'exécutif wallon.

## PARIS PERDUS

L'attente, on le conçoit volontiers, peut virer à l'angoisse en période de longue crise politique, même si elle peut s'apaiser à la réception des mensuelles indemnités de sortie de ceux qui siégeaient lors de la précédente législature.

Les suppléants régionaux ne connaîtront pas ce problème. Ils étaient, ils sont, prêts. Ils se sont préparés à siéger, et savent pour la plupart déjà à quelles matières ils se consacreront.

Le sort actuel de tous les suppléants fédéraux est moins enviable, même si Michel de Lamotte (cdH-Liège) et Richard Miller (MR-Hainaut), plus madrés, sont philosophes. «*J'attends! J'ai envie de travailler, et j'espère que ça ne prendra plus 541 jours. En attendant, je suis à la disposition du parti, que j'aide pendant les négociations gouvernementales, et je travaille sur le terrain, notamment associatif*», dit le premier, tandis que l'autre, mettant en pratique et en théorie ses convictions libérales, vient de fonder une maison d'édition «*une vraie entreprise, pas un hobby! Avec l'objectif que ça réussisse!*», dit le second. Ils ont tous deux été casés là, en attendant l'un Wathélet, l'autre Chastel, pour éviter de trop visibles déchirements, avec Benoît Drèze pour le pre-

mier, entre Jacqueline Galant et Georges-Louis Bouchez pour le second. Car ces suppléances utiles ne sont pas toujours la source de tensions internes, elles en sont parfois la solution. Pas toujours définitives, notez bien : à moins qu'une coalition fédérale kamikaze n'appelle Jacqueline Galant à des responsabilités exécutives nationales, Georges-Louis Bouchez est parti pour cinq ans de solitude. Et c'est un Namurois, Willy Borsus, qui représente au Parlement wallon l'arrondissement luxembourgeois d'Arlon-Marche-Bastogne. Il était prévu que l'Arlonaise Carine Lecomte remplace un Borsus ministre. Doit-on rappeler que c'est raté ?

## PRIME AUX DOCILES

Le plus souvent toutefois, la suppléance est employée pour lancer un jeune, le tester sur une législation, lui offrir la possibilité de se constituer un capital politique national ou régional. Ceux que

l'on adoube par cette cooptation démocratique sont donc, effectivement, bien vus. Mais pour jeunes, ils n'en sont pas pour autant inexpérimentés. Tous les suppléants mis en bonne place par leur parti lors du dernier scrutin exerçaient déjà un mandat local. Conseiller communal au moins, mais presque toujours échevin. Les purs candidats d'ouverture, eux, sont généralement moins gâtés. C'est, il n'empêche, une des vertus de ce système décrié – Benoît Lutgen voudrait le remplacer par un strict classement des voix de préférence de tous les candidats effectifs, comme le FDF – de la suppléance, comme, du reste, de l'effet dévolutif de la case de tête : laisser à des candidats moins populaires, donc, souvent, plus jeunes, la possibilité d'exercer des fonctions qui ne seraient autrement que l'apanage de candidats bien établis. Moins établis, ces jeunes promus trouvent dans la suppléance une brèche, qui ne s'ouvre que pour les moins indociles. Il y en a. ■

NICOLAS DE DECKER

## ILS SIÉGERONT BIENTÔT

Mauro Lenzini pour Jean-Claude Marcourt (PS)  
 Virginie Gonzalez pour Paul Furlan (PS)  
 Michèle Carthé pour Rudi Vervoort (PS)  
 Ridouane Chahid pour Fadila Laanan ou Rachid Madrane (PS)  
 Vincent Sampaoli pour Eliane Tillieux ou Jean-Charles Luperto (PS)  
 Fatoumata Sidibé pour Didier Gosuin (FDF)  
 Georges Dallemagne pour Céline Frémault (cdH)  
 Savine Moucheron pour Carlo Di Antonio (cdH)

## ILS SIÉGERONT, MAIS ON NE SAIT PAS QUAND

Yvan Mayeur pour Laurette Onkelinx (PS)  
 Richard Miller pour Olivier Chastel (MR)  
 Michel de Lamotte pour Melchior Wathélet (cdH)  
 Hervé Doyen pour Joëlle Milquet (cdH)  
 Sophie Wilmes pour Didier Reynders (MR)

## **ILS NE SAVENT PAS S'ILS SIÉGERONT OU PAS**

**Olivier Henry** pour Elio Di Rupo (PS)  
**Julie Patte** pour Paul Magnette (PS)  
**Jean-Pierre Denis** pour Rudy Demotte (PS)  
**Linda Musin**  
pour Willy Demeyer ou Frédéric Daerden (PS)  
**Franco Seminara**  
pour Hugues Bayet ou Marie Arena (PS)  
**Christine Servaes**  
pour Marie-Dominique Simonet (cdH)  
**Clotilde Leal-Lopez** pour Maxime Prévot (cdH)

## **ILS NE SIÉGERONT PAS**

**Carine Lecomte** pour Willy Borsus (MR)  
**Georges-Louis Bouchez** pour Jacqueline Galant (MR)  
**David Weytsman** pour Vincent De Wolf (MR)